

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Villeroy, tenue le lundi 2 juin 2008, à 19 h 30, à la salle de l'école Centrale, 378, Principale.

Sont présents : Réjean Perron, Yvan Paquet, François Gingras, Lise Mélançon, Daniel Baker, conseillers formant quorum sous la présidence de Michel Poisson, maire.

Était également présente Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Était absent monsieur le conseiller Éric Chartier.

L'assemblée est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Michel Poisson, par la prière d'usage.

**08-06-76 INTERVERTIR LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** monsieur le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**08-06-77 ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par Mme Lise Mélançon

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**08-06-78 PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2005**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2008, au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par M. Daniel Baker  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**D'APPROUVER** le procès-verbal du 5 mai 2008 en apportant la correction suivante à la résolution no 08-05-59 nous aurions dû y lire « *D'autoriser les travaux de rechargement du Rang 18...* ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**08-06-79 RÉSULTAT SOUMISSIONS DÉNEIGEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons qu'une seule soumission pour le déneigement des chemins municipaux;

**CONSIDÉRANT QUE** le résultat de cette soumission est le suivant :

Déneigement Martin René.

Pour l'année 2008-2009 :

1 230,00 \$ X 28,08 km 64 584,00 \$

Pour les années 2008 à 2011 :

1<sup>ère</sup> année 1 800,00 \$ X 28,08 km 50 544,00 \$

2<sup>ième</sup> année 1 875,00 \$ X 28,08 Km 52 650,00 \$

3<sup>ième</sup> année 1 950,00 \$ X 28,08 Km 54 766,00 \$

**Total (avant taxes) : 157 950,00 \$**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Lise Mélançon  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**D'ACCORDER** le contrat de déneigement et de déglacage des chemins municipaux à l'entreprise Déneigement Martin René, pour une période de trois ans.

**D'AUTORISER** monsieur le maire Michel Poisson et madame la Directrice générale/secrétaire-trésorière Angèle Germain, à signer pour et au nom de la Municipalité de Villeroy le contrat de service de déneigement et de déglacage des chemins municipaux, pour les années 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011, avec Déneigement Martin René, pour un montant total de 178 286, 07 \$ incluant les taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-80

**AUTORISATION DE PAIEMENT, ENTENTE BIBLIOTHÈQUE DE LOURDES**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** le versement d'un montant de 3 000, \$ à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes à la suite de la signature de l'entente par les deux parties.

**QUE** ce montant soit affecté du surplus accumulé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-81

**PACTE RURAL**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a déposé au CLD de l'Érable tous les documents requis en lien avec sa démarche de réflexion et de consultation réalisée dans le cadre du pacte rural 2007-2014 de la MRC de l'Érable.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. Réjean Perron

**QUE** la Municipalité de Villeroy recommande à la MRC de l'Érable le financement du projet suivant à partir de l'aide financière du pacte rural, et ce, pour le montant indiqué :

- Projet :

Amélioration des infrastructures de loisirs 125 915,29 \$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-82

**ENTENTE MUNICIPALITÉ-CORPORATION VILLERAINÉ ST-PHILIAS**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de modifier l'entente prévue par la résolution no 08-03-21, entre la Municipalité et la Corporation Villeraïne St-Philias, pour l'administration de la Salle Firmin-Roy.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Daniel Baker  
et appuyé par M. François Gingras

**D'ADOPTER** l'entente modifiée telle que rédigée.

**D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Villeroy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**PLAINTÉ CONCERNANT LE 370, PRINCIPALE**

Après avoir pris connaissance de la plainte de M. Marius Ménard concernant l'exploitation commerciale à la propriété de M. Dany Fafard, des informations et les mesures possibles, seront prises afin de minimiser les inconvénients rattachés à la réparation des VTT et autres accessoires effectuées à cet endroit.

08-06-83

**APPROBATION EXÉCUTION TRAVAUX**

Il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** l'exécution des travaux suivants :

- Ponceau au Rang 16 Est 2 500, \$
- Réparation asphalte 17 500, \$

**QUE** les coûts des travaux sont évalués à ± 20 000, \$

**QUE** les argents seront pris à même le budget courant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-84

**DEMANDE D'EXCLUSION**

**CONSIDÉRANT** le développement industriel qui depuis quelques années à lieu dans la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** ce développement engendre la création d'emploi;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe une limitation de la zone blanche dans la municipalité, qui permettrait le développement industriel, commercial et résidentiel.

**EN CONÉQUENCE**, il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par Mme Lise Mélançon

**DE MANDATER** la Corporation de Développement Économique de Villerooy à assurer le suivi d'une demande d'exclusion, de la zone agricole des propriétés ayant pour numéros de matricules : 9939-00-6299 appartenant à 9083-4490 Québec inc. et le 9938-70-3575 appartenant à Fruit d'Or.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-85

**MODIFICATION DU TAUX HORAIRE DES EMPLOYÉS OCCASIONNELS DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. Daniel Baker

**DE MODIFIER** le taux horaire des employés occasionnels de la municipalité pour 12, \$ de l'heure.

**QUE** ce taux est rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 2008.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-86

**PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIRS ET SPORT À Mme ROXANNE BÉDARD-MARTINEAU**

**CONSIDÉRANT** l'hommage qui sera rendu à Mme Roxanne Bédard-Martineau dans le cadre du Prix du Bénévolat en loisirs et en sport Dollard-Morin 2008;

**CONSIDÉRANT** l'invitation de joindre la délégation de Partenaires12-18/Érable au Souper-Reconnaissance.

**EN CONSDÉQUENCE**, il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par Mme Lise Mélançon

**D'AUTORISER** l'inscription de huit (8) personnes au coût de 12, \$ par personne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-87

**CONGRÈS FQM**

Il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par M. François Gingras

**D'AUTORISER** l'inscription de deux (2) élus, dont monsieur le maire Michel Poisson, au coût de 675, \$ chacun, au Congrès annuel de la FQM qui aura lieu les 25, 26 et 27 septembre prochain.

**QUE** les frais inhérents soient remboursés par la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-88

**FERMETURE BUREAU PÉRIODE ESTIVALE**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Daniel Baker

**D'AUTORISER** la fermeture du bureau municipal aux périodes suivantes :

Du 14 au 25 juillet inclusivement

Du 11 au 15 août inclusivement

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-89

**AIDE FINANCIÈRE, JOURNÉE BOUGER EN FAMILLE**

Il est proposé par M. Yvan Paquet  
et appuyé par Mme Lise Mélançon

**D'AUTORISER** le versement d'un montant de 90 \$, dans le cadre de la *Journée Bouger en Famille* de la MRC de l'Érable qui aura lieu le 28 septembre prochain, à Sainte-Sophie d'Halifax.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**FONDATION ÉGLISE**

La fondation de la sacristie de l'église étant ouverte à deux endroits, M. Martin René de TechnoPieux soumettra une proposition pour ces réparations.

08-06-90

**COMPTES**

Il est proposé par M. Daniel Baker  
et appuyé par Mme Lise Mélançon

**D'ACCEPTER** les comptes du mois de mai 2008, pour un montant de 27 839,80 \$ tel que présentés et payés.

Je Angèle Germain, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

---

Sec.-très.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

08-06-91

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Réjean Perron  
et appuyé par M. Yvan Paquet

**DE LEVER** l'assemblée à 20 h 55.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

*Michel Poisson*  
Maire

*Angèle Germain*  
Directrice générale  
Secrétaire-tésorière